

■ **ECS executive communication systems S.A.**, à Pully, commerce d'articles électroniques et autres; conseils et services dans le domaine technique et des télécommunications (FOSC du 01.04.2003, p. 15). Selon contrat de fusion du 19 septembre 2002 et bilans au 1er avril 2002, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 780'920) et le passif (CHF 385'500), soit un actif net de CHF 395'420, de la société ECS, EXECUTIVE COMMUNICATION SYSTEMS GENEVE SA, à Genève, et l'actif (CHF 742'388) et le passif (CHF 369'927), soit un actif net de CHF 372'461, de la société E.C.S., Executive Communication Systems Neuchâtel SA, à Neuchâtel. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où les actions des la société absorbante et de la société absorbée sont détenues par le même actionnaire.

Journal no 6848 du 17.07.2003  
(01097438 / CH-550.0.087.940-7)